



Collègue de travail et "usurpation d'identité"

Par **tamara6898**, le **21/01/2011 à 16:31**

Bonjour,
Je souhaite savoir ce qui se passe lorsqu'une collègue de travail utilise sa boîte mail professionnelle pour adresser un mail à un tiers en le signant en bas de page par mon nom et prénom.
Elle a également fait des PO sur des documents en mon absence maladie c'est à dire que j'ai découvert à mon retour de maladie, dans certains dossiers qu'elle a remis des documents à des personnes en ayant indiqué mon nom et prénom et signé par son nom en faisant un PO. Et bien évidemment elle ne m'a pas informé de sa façon de faire, il a fallu que je tombe dessus !!
J'ai dénoncé cela à ma hiérarchie qui n'a absolument rien fait. Puis-je intenter qqch contre cette collègue ?
Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **21/01/2011 à 18:38**

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir si cela vous a causé un préjudice...

Par **Marion2**, le **21/01/2011 à 18:45**

[citation]**pour adresser un mail à un tiers en le signant en bas de page par mon nom et prénom. rn**[/citation]
Cela n'est absolument pas normal. Pourquoi cette collègue, n'inscrivait pas son nom puisque c'était elle qui rédigeait le mail...